

Pôle Accueils-Insertions

Direction : 16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 68100 Mulhouse
☎ 03 89 56 67 51

Directeur : Raymond Kohler
Chef de service : Christophe Del Grande
c.delgrande@acces68.fr

Etablissement : 5 rue de Soultz 68200 Mulhouse
Service social : 09 51 61 89 50

Sa mission :

- accueillir à la nuitée, à la semaine ou de manière pérenne, 35 personnes, hommes, femmes ou familles quel que soit le statut : droit commun ou demande d'asile.
- Assurer un accueil, le partage d'un repas et l'hébergement d'urgence (8 places à la nuitée, 17 personnes en continu et 10 personnes à la semaine).
- Observation pour le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO-urgence).

Public accueilli :

- Personnes sans aucun hébergement, en situation d'extrême précarité, voire en danger, souvent exclues d'autres structures, orientées exclusivement par le 115 (SIAO).
- SDF souffrant souvent de fragilités importantes
- Personnes avec chien de compagnie (chenil sur place).

Le partenariat :

Il consiste en une liaison permanente avec le 115, le Service intégré d'accueil et d'orientation (Urgence) du Haut-Rhin (SIAO68).

Il bénéficie de l'appui de la Banque alimentaire mulhousienne, de l'équipe mobile de psychiatrie, de la Croix rouge en hiver, du SAMU ou autre service d'urgence.

LA MAISON DU PONT

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - Urgence

Hôtel social

Fiche technique

Petit collectif de 19 places (9 chambres de 1, 3 ou 4 personnes) plus 4 appartements pour famille (4 places par appartements). Accueil de 16h à 9h du matin, ouverture continue les week-ends et jours fériés.



Son équipe :

- **Un directeur** : le directeur du Pôle Accueils-Insertions.
- **Un chef de service** : animation de l'équipe éducative et mise en œuvre du projet d'établissement.
- **L'équipe de jour** (5 ETP, un coordinateur et 4 moniteurs-éducateurs) : accueil, installation et suivi social des familles et des personnes placées sous main de justice.
- **Les animateurs de nuit** (3 ETP) : sécurité et réalisation des repas.
- **Les agents techniques de maintenance** (1,19 ETP) : entretien des locaux et du matériel, mais aussi des chambres qui doivent être nettoyées quotidiennement.

